



COMMUNIQUÉ

Embargo jusqu'au 03-06-2020 à 5 am, H.E

Déconfinement de l'industrie touristique : au nom des entrepreneurs touristiques sur le territoire, Tourisme Côte-Nord souhaite des mesures temporelles et financières claires et rapides

Côte-Nord, le 2 juin 2020 – Le gouvernement du Québec, par l'entremise de la ministre du Tourisme, madame Caroline Proulx, annonçait la semaine dernière la première phase du calendrier de déconfinement concernant l'industrie touristique québécoise.

Ce premier pas vient démontrer l'engagement du gouvernement à l'effet que l'industrie touristique doit être relancée rapidement et de façon sécuritaire. On y a aussi reconnu l'importance de l'industrie touristique dans l'économie québécoise et l'ampleur des impacts négatifs que nous vivons à cause de la crise. Cette reconnaissance est vraiment appréciée.

« L'industrie attend avec impatience les prochaines étapes évoquées par la ministre, soit le calendrier de la deuxième phase de déconfinement et le plan de soutien financier de l'industrie. Ces éléments sont cruciaux afin que les entreprises touristiques puissent faire des choix et maintenir des emplois. Nous travaillons avec les forces vives de notre région et de notre industrie ainsi qu'avec le gouvernement pour trouver un équilibre entre santé publique et survie économique », insiste Yanick Morin, coprésident du conseil d'administration de Tourisme Côte-Nord.

Si le gouvernement peut compter sur nous, le coprésident espère pouvoir compter sur lui. Pour que nos entrepreneurs sachent sur quel pied danser et pour assurer une expérience sécuritaire aux visiteurs, la population doit bien comprendre les balises de déplacement, d'hébergement, de divertissement, de restauration et de loisirs, par exemple. Il est important de rappeler que sur la Côte-Nord, c'est plus de 530 000 touristes par année, dont le quart est de l'extérieur du Québec. De plus, les recettes touristiques dépassent les 200 millions par année dans la région.

« Nous comprenons qu'il faut contribuer à l'effort de santé publique en déconfinant progressivement. La santé publique c'est non négociable et c'est un devoir pour nous de porter ce message auprès de nos entrepreneurs, eux aussi, préoccupés par la question. Le gouvernement du Québec nous demande également de participer activement à la relance de l'économie dès cet été. Dans les deux cas, il peut compter sur nous », assure Monsieur John Pineault, coprésident du conseil d'administration de Tourisme Côte-Nord.

C'est dans cet esprit que Tourisme Côte-Nord interpelle aujourd'hui le ministre responsable de la région de la Côte-Nord et ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, Monsieur Jonathan Julien, afin de l'inciter à encourager le premier ministre François Legault à venir en aide à l'industrie touristique, de même que la ministre des Affaires municipales, Madame Andrée Laforest, et la ministre déléguée au Développement économique régional, Madame Marie-Ève Proulx. Au Québec, l'industrie touristique représente 400 000 emplois (soit 100 fois le Cirque du Soleil) pour l'ensemble des régions.

À propos de Tourisme Côte-Nord

Tourisme Côte-Nord/Duplessis et Tourisme Côte-Nord/Manicouagan sont des organismes privés sans but lucratif, reconnus et mandatés par le gouvernement du Québec en matière de concertation régionale, d'accueil, d'information, de signalisation, de promotion et de développement touristique pour la région. Le ministère du Tourisme du Québec reconnaît ces partenaires pour établir les priorités, les grandes orientations et les actions stratégiques qui assurent le déploiement de la Côte-Nord. Pour plus de renseignements, visitez le www.tourismecote-nord.com.

-30-

Pour information :

Pierre-Olivier Normand
Coordonnateur aux communications et à la commercialisation
Tourisme Côte-Nord
581-998-7466
ponormand@cotenordqc.com